

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 11/09/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 38 Nombre de suffrages exprimés : 45 Votes Pour : 45 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Projet de construction d'une crèche à Adervielle-Pouchergues N° 2024-87
--	--

Présents (38) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BLASCO Sabine, CARRERE Philippe, CAUMONT Marc, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, , PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, DARAN René, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (17) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, CHAZOTTES Michel, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, FORTINE Didier, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :
DESMARIS Nadine à CARRERE Philippe
SOLANA Michel à RICARD Louis
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
BOURREC Christophe à SALAT Jacques
MIR André à AIZIER Philippe
NARS Aline à DARAN René
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

Monsieur Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle le projet de construction de nouveaux locaux pour la crèche Zébulon à Adervielle-Pouchergues.

Après plusieurs échanges avec les services de l'Etat et Monsieur le Maire, une partie de la parcelle (A161 propriété de Mr Soueres), correspondant en besoin de surface plane (locaux + stationnement), et située en zone blanche, est retenue pour recevoir le projet.

Monsieur le Président propose :

- Le principe d'achat à Mr Soueres sur sa parcelle A161 une surface de 1200m² environ ;

- Le classement en zone constructible dans le futur PLUI des parcelles A162, A163, sous réserve de la cession par les consorts Carrot, propriétaires des parcelles A162 et A163, à la commune d'Adrevielle-Pouchergues, de l'emprise de la future voie communale.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

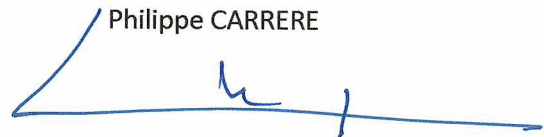
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide le principe d'achat à Mr Soueres sur sa parcelle A161 d'une surface de 1200m² environ ;
- Valide le classement en zone constructible dans le futur PLUI des 3 parcelles : A161, A162, A163 sous réserve de la cession par les consorts Carrot, propriétaires des parcelles A162 et A163, à la commune d'Adrevielle-Pouchergues, de l'emprise de la future voie communale;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU